

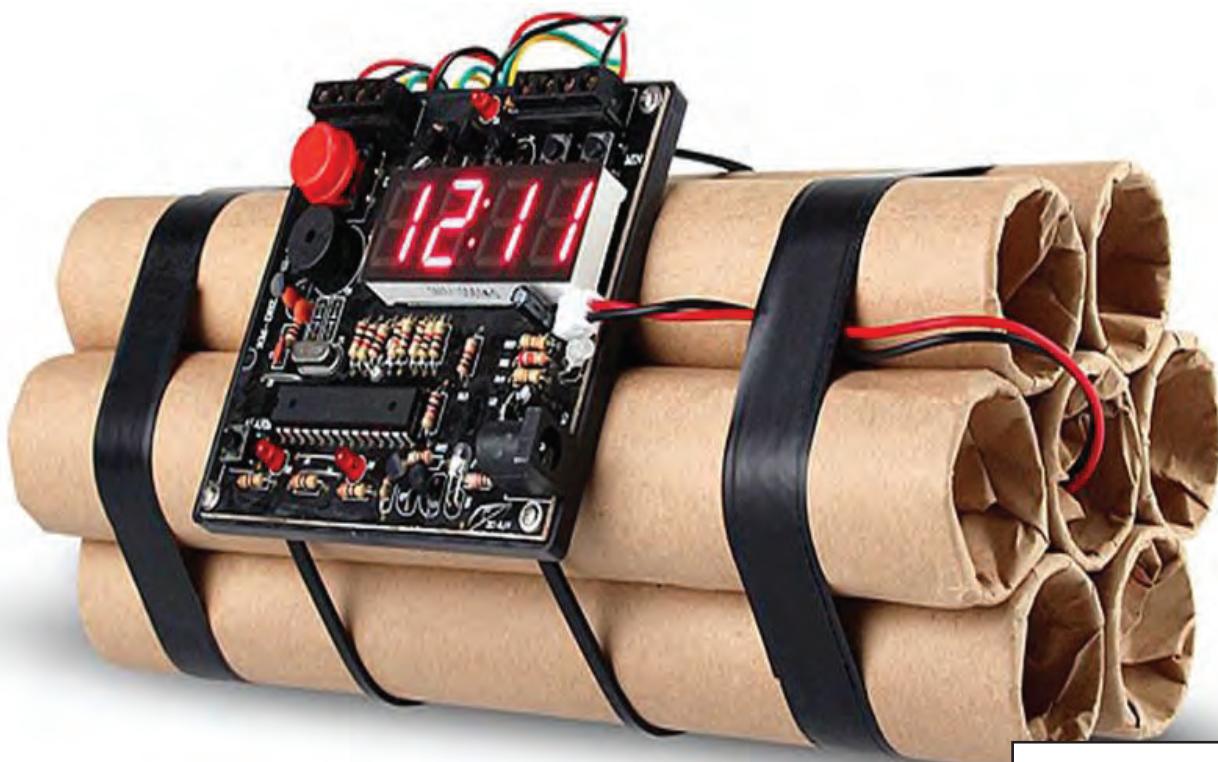
La spirale de la dette
publique haïtienne

Coup d'œil historique sur l'expé-
rience haïtienne de la dette externe

Le fardeau de la dette
dans les pays du tiers
monde

DevHaiti[©]

Le Magazine du développement



**Dette haïtienne:
Comment stopper
l'hémorragie?**

2020 *Une*
décennie
2030 *d'action*

Une production:



Ont contribué à ce numéro:

Acenel LAURENT, Claudie MARSAN, Gérard Junior JEANTY, Hansy MARS, Johnny JOSEPH, Kesner PHAREL, Patrick SAINT-PRÉ, Claudine ANDRÉ, Bélony BIEN-AIMÉ.

La spirale de la dette publique haïtienne

La politique d'endettement constitue un levier qu'utilise intelligemment la plupart des dirigeants pour le développement économique de leur pays. En Haïti au contraire, elle est un boulet pesant intimement liée à notre situation de sous-développement. D'aussi loin qu'on puisse remonter dans l'histoire économique de ce pays, l'endettement n'a jamais servi une cause nationale ni aidé la grande majorité à améliorer ses conditions d'existence. À ce propos, la dette de l'Indépendance de 1825 peut être considérée comme le péché originel, le sésame qui a ouvert la boîte de Pandore des gabegies, des emprunts douteux et de la mauvaise gestion du service de la dette qui étaient monnaie courante tout le long du 19ème siècle haïtien.

Le scandale de la Consolidation, ayant enclenché le fameux procès du même nom à la fin du 19ème et au début du 20ème siècle, était considéré comme le point culminant de la corruption par les historiens de l'époque. On connaît tous la suite : trois des condamnés, par contumace, deviendront président de la République d'Haïti, consacrant ainsi le règne de l'impunité tout en donnant une fin de non-recevoir à une quelconque velléité de reddition de compte. Et le président Nord Alexis subira les pires railleries pour avoir osé défier l'ordre établi en initiant ce procès contre la corruption et la malversation.

L'exploit du président Estimé, à savoir le remboursement total de la dette externe d'Haïti vers la moitié du siècle passé, n'aura été donc qu'une éclipse. Ses successeurs n'ont pas tardé à remettre le couvert en endettant le pays sans que la croissance et le développement ne soient au rendez-vous. L'affaire Petro-Caribe, dont le dénouement demeure à ce jour incertain, est sans nul doute la parfaite illustration de cette situation séculaire. Ce n'est pas tant la dette envers le Venezuela qui est remise en cause mais plutôt l'utilité de cette créance.

Si nous pouvons présumer de la bonne foi des signataires de cet accord, la gestion qu'en ont fait les ordonnateurs de ces fonds est jugée scandaleuse et soulève de graves suspicions voire des accusations de corruption et de détournements de fonds. Alors que tous les indicateurs macroéconomiques sont au rouge, nos dirigeants brûlent la chandelle par les deux bouts en faisant exploser la dette interne. À ce stade, la question n'est pas de savoir si le service de la dette représentera le poste de dépenses le plus important du budget national mais quand cela arrivera. Aussi est-il tout à fait légitime de se demander jusqu'à quand nos décideurs politiques continueront-ils de compromettre la capacité de développement national en rendant insoutenable la dette tout en hypothéquant l'avenir des générations futures?

Dettes haïtienne : comment stopper l'hémorragie?

Au cours des 10 dernières années, le service de la dette a explosé de 812 %, passant de 2,2 à 20,06 milliards de gourdes. En l'espace de 3 ans, le financement a été multiplié par 5 avec le service de la dette interne qui représente désormais 54,2 % de la dette totale. À ce rythme, d'aucuns pensent que le service de la dette risque de représenter très bientôt le poste de dépenses le plus important du budget national. Y a-t-il lieu de s'inquiéter d'une telle évolution? Quels sont les impacts de ce niveau record d'endettement sur la croissance et le développement du pays? Quels sont les impacts de toutes ces dettes accumulées au cours de ces dernières années sur le crédit au secteur privé? Que faire pour déboucher sur une politique d'endettement soutenable qui ne nuit pas au crédit au secteur privé ?



Robert Paret Jr

Robert Paret Jr, P.D.G du Groupe ProFin, société de promotion des investissements, Charles Clermont, ancien directeur général et membre du Conseil d'Administration de la Sogebank, et les économistes Thomas Lalime, Carl-Henri Prophète et Enomy Germain nous ont livrés leurs analyses tout en nous faisant part de quelques-unes de leurs propositions pour aboutir à une politique d'endettement soutenable en Haïti.

“L'augmentation du niveau d'endettement de l'Etat haïtien est à tout point inquiétant. En effet, on peut tout d'abord se préoccuper de la création monétaire découlant du déficit qui en résulte. Cette tendance, indubitablement, va alimenter l'inflation qui est déjà à un niveau record.

Le problème n'est pas que l'endettement public soit fondamentalement mauvais. Le grand souci ici est qu'il ne conduise pas au renforcement de capacités productives locales, à la création directe d'emplois, ou au développement de filières porteuses. Nous sommes en train de créer pour les générations futures une charge qui ne contribue en rien dans l'immédiat à apaiser les écarts sociaux ou à favoriser la croissance.

La monnaie créée implicitement par le jeu du déficit favorise une pression sur le taux de change qui joue un rôle crucial sur le quotidien des citoyens et des entreprises dans un pays si fortement dépendant des importations. Cette situation impose aux autorités monétaires de concentrer leurs efforts sur des actions de colmatage pour limiter, autant que possible, l'impact néfaste de la politique fiscale. Ainsi, les efforts qui pourraient être déployés par ailleurs par la BRH dans le cadre de supports directs aux secteurs productifs de l'économie nationale seront d'autant limités.

C'est l'industrie et l'agriculture locales qui paieront en bout de ligne le prix de ces choix et en même temps la croissance et l'environnement d'affaires en général.

Dans un pays où les ressources (de toutes sortes) sont rares, chaque gourde supplémentaire de dépense publique devrait être axée vers la création de valeurs tangibles ou intangibles.

C'est l'industrie et l'agriculture locales qui paieront en bout de ligne le prix de ces choix et en même temps la croissance et l'environnement d'affaires en général.

Dans un pays où les ressources (de toutes sortes) sont rares, chaque gourde supplémentaire de dépense publique devrait être axée vers la création de valeurs tangibles ou intangibles.

L'orientation de l'effort public vers l'éducation et les infrastructures semblent des priorités de sorte à bâtir un futur soutenable. Mais à côté, il convient aussi de créer l'espoir dans l'immédiat.

Il est indispensable de tourner une partie de l'effort vers l'entrepreneuriat, la création d'emplois en général, la promotion de l'innovation et de la technologie.

Sur ce dernier point, soulignons que tout effort direct ou indirect allant dans le sens d'une réduction de la fracture numérique aura des bénéfices de moyen et long termes significatifs.

En résumé, il ne s'agit pas de se demander quelles sont les orientations qui seront moins néfastes au secteur privé, mais plutôt de penser aux initiatives qui permettront de créer un secteur privé plus large, plus actif, plus connecté, plus efficient, mieux formé et mieux informés. Une action déterminée dans le sens du développement des infrastructures numériques est donc un passage obligé que la politique publique ne peut ignorer.”



Charles Clermont

“Que le service de la dette en arrive à représenter le poste de dépenses le plus important du budget national est inquiétant. Précisons que ce qui justifie cette inquiétude est la nature des dépenses encourues à partir de cet endettement. Même quand on ne peut s'attendre à ce que les investissements publics soient « self liquidating » et génèrent directement le cash-flow de remboursement, le programme d'investissement doit viser à stimuler l'activité économique privée et l'investissement

étranger direct qui alimentent la capacité de remboursement de l'État, dans la mesure où la politique fiscale est efficace.

Par ailleurs, le choix effectué par le Gouvernement Haïtien de subventionner la consommation de combustibles fossiles, n'aide pas. Quand on ajoute le financement du déficit de l'Électricité d'Haïti, notre inquiétude est justifiée.

En résumé, soyons conscients que, s'il est sage de maintenir un certain ratio dette publique/PIB, l'endettement est un must pour un état qui veut doter le pays d'infrastructures indispensables à la croissance de l'économie.

Il nous faut un modèle de développement axé sur l'amélioration continue de la compétitivité de l'économie Haïtienne. Le cercle vertueux qui en résulte nous permet de créer les moyens d'assurer à long terme le service de la dette publique.

Il convient de lier l'augmentation de la dette interne aux déséquilibres chroniques des finances publiques, dans un environnement où la Banque de la République d'Haïti (BRH) est périodiquement en

train de recourir à des restrictions monétaires pour freiner autant que faire se peut la dépréciation de la gourde.

De temps en temps, nous sommes témoins d'une rareté absolue de gourdes au niveau du système bancaire. Les banques commerciales en arrivent à « forcer » du crédit en dollars à des clients qui ne sont pas nécessairement capables de s'ajuster face à l'appréciation du dollar et l'augmentation du cash flow gourde nécessaire au service de leur dette. Le « crowding out » du crédit au secteur privé est indirect mais réel. Quand on se concentre sur le segment des Petites et Moyennes Entreprises (PME), on peut toucher de près la réalité de cette éviction.

Je profite pour signaler que la politique de la BRH de supporter de façon ciblée certains secteurs de l'économie (agriculture, tourisme, exportations) peut sembler louable. On a cependant le droit de s'interroger sur l'identité des bénéficiaires de cette politique pro-croissance.

Le « missing middle » (les PME) n'est certainement pas de la partie!”



Thomas Lalime

“Oui, il y a lieu de s'inquiéter. Puisque dans le budget 2019-2020, le service de la dette dépasse les crédits cumulés de treize ministères. Si la dette n'augmentait pas autant, ce montant alloué au service de la dette aurait pu être utilisé en vue d'augmenter l'offre de service public à la population. Évidemment, cette affirmation suppose que l'argent serait utilisé efficacement pour augmenter le bien-être de la population et donc qu'il n'y aurait pas de corruption à outrance. Une grande partie du problème se situe à ce niveau, la dette n'a pas été utilisée dans l'intérêt de la population.

En ce sens, une dette publique record constitue une malédiction nationale pour reprendre les propos de James Madison (1809-1817), 4e président des États-Unis. Cette malédiction handicape lourdement la croissance et le développement économiques. C'est un lourd fardeau légué aux générations futures.

Il faut comprendre que le financement, monétaire pour la plupart, conduit essentiellement à l'augmentation de l'inflation à la dépréciation du taux de change. Pour lutter contre ces deux phénomènes, la BRH augmente souvent les taux sur les bons BRH, ce qui incite les banques commerciales à en acheter davantage et à laisser moins de liquidités disponibles pour le crédit au secteur privé. De l'autre côté, toujours en poursuivant les mêmes objectifs, la Banque centrale augmente souvent les coefficients de réserves réduisant encore le montant disponible au financement privé, ce qui finalement augmente le coût du crédit au secteur privé. Or, c'est ce crédit qui doit financer l'investissement privé nécessaire à la croissance économique. En ce sens, le financement monétaire crée un cercle vicieux : il génère l'inflation et la dépréciation de la gourde que la BRH s'évertue à combattre en augmentant le coût du crédit au secteur privé.”

La principale proposition est d'utiliser l'endettement uniquement pour financer les projets rentables et les infrastructures publiques nécessaires aux investissements privés. La deuxième proposition est la lutte acharnée contre la corruption qui généralement fausse les choix de projets publics et leur financement.

Et finalement, la réforme judiciaire qui rendra la justice saine et efficace dans l'application des sanctions sévères contre les corrupteurs et les corrompus à tous les niveaux des services publics. Il faut que les dilapidateurs de la dette publique soient punis. Sinon, elle sera constamment dilapidée."



Carl-Henri Prophète

"En effet, on doit s'en préoccuper. Non seulement en raison du poids que le service de la dette peut représenter dans le budget, mais aussi parce que cette dette n'a pas servi à financer des investissements productifs générateurs de croissance et de recettes fiscales qui en faciliterait le remboursement. En ce qui a trait aux impacts positifs de cet endettement sur la croissance et le développement, il faut reconnaître qu'ils sont quasi inexistantes. Toutefois, pour la dette interne contractée principalement auprès de banques commerciales publiques et privées, on peut toujours se demander ce qui se passerait en absence de la disponibilité de ce mode de financement.

On peut imaginer que dans cette éventualité l'État aurait recours encore plus souvent au financement monétaire, lequel ne soulève pas de craintes en termes de service de la dette mais alimente des problèmes bien réels en termes de pressions inflationnistes et de tensions sur le marché des changes.

De plus, avec la pandémie et ses impacts négatifs sur les finances publiques, il aurait été très difficile pour l'État de répondre à ses obligations sans augmenter son endettement interne à moins de se tourner encore une fois vers la Banque Centrale avec les effets que l'on connaît. Donc dans une certaine mesure, l'endettement interne a au moins permis d'éviter une situation plus difficile en termes d'inflation et du taux de change.

D'un côté un financement monétaire élevé conduit la Banque Centrale à adopter une posture restrictive qui pousse les taux d'intérêt à la hausse et rend plus difficile le crédit au secteur privé. Par contre avec l'endettement interne auprès des banques commerciales, je pense qu'un éventuel effet négatif sur le crédit au secteur privé est limité pour le moment.

De toute façon nous nous trouvons dans une conjoncture sociopolitique et sécuritaire très peu favorable à l'investissement privé. En l'absence d'un endettement accru de l'État auprès des banques, je doute que ces dernières seraient en train d'accorder encore plus de crédit au privé."

Néanmoins, on doit se préoccuper du fait que cet endettement va laisser moins de fonds disponibles à l'avenir pour des investissements dans les infrastructures par exemple (énergie, routes, etc.), ce qui finira par affecter négativement le secteur privé.

L'État doit d'un côté orienter le recours à l'endettement vers le financement d'investissements productifs qui engendrent de la croissance et des recettes fiscales.

De l'autre il doit augmenter la pression fiscale à la fois en combattant l'évasion fiscale et en établissant un climat de confiance pour encourager les citoyens à remplir leurs obligations envers l'État. En absence de ces deux politiques, on se retrouvera un jour avec le fardeau de la dette, sans grand moyen pour la rembourser et sans réalisations significatives pour la justifier. »



Enemy Germain

“En réalité, la dette publique interne et externe d'Haïti n'est pas très élevée. L'encours de la dette est à date autour de 2,2 milliards de dollars américains ; le ratio Dette/PIB est alors moins de 30%. Pourtant, au niveau mondial, le Fonds monétaire international (FMI) parle déjà d'un ratio de 101,5%. Autrement dit, Haïti est très loin de la moyenne mondiale sur ce point.

Mais le problème dans le cas d'Haïti c'est qu'en général les emprunts ne sont pas utilisés pour renforcer l'économie (on a l'exemple des fonds générés dans le cadre de Petro Caribe).

Cela dit, l'argent n'aide pas à créer davantage de ressources (donc de richesses). D'où un problème de soutenabilité de la dette : l'État n'a pas de réelles capacités de remboursement de la dette et des services liés.

Dans ces circonstances, les dettes contractées par l'État haïtiens sont des handicaps pour les prochaines générations qui doivent les rembourser. Il s'agit des freins à leurs capacités à créer leur propre bien-être. On hypothèque donc déjà l'avenir de ces générations. Et c'est en particulier pour cette raison que l'État doit être plus responsable dans ses décisions d'engager le pays à travers les emprunts.

Pour s'approcher de soutenabilité, l'État doit :

1. utiliser l'argent emprunté dans des projets générateurs de richesses. Ce n'est pas rationnel d'emprunter pour dépenser sans penser à la création de valeurs.

2. chercher à augmenter ses recettes. C'est clair puisqu'on n'aura pas les moyens de rembourser si on n'a pas suffisamment de recettes. Or en Haïti les ressources sont maigres, à cause en partie d'un mauvais système de taxation. On sait que le pays a la plus faible pression fiscale de la Caraïbe, 11.6% aujourd'hui... Il est urgent d'éviter ces pertes de ressources pour que l'État puisse mieux répondre à ses obligations.”

Coup d'œil historique sur l'expérience haïtienne de la dette externe

*H*aïti a une expérience en matière de dette très dommageable pour l'économie nationale. Le capital financier international est l'un des principaux canaux à travers lesquels les valeurs créées dans le secteur agricole haïtien ont été systématiquement extraites par le colonisateur : la France. Cette expérience peut être énumérée parmi les axes du mal haïtien. La dette internationale a été un poids très lourd pour la constitution d'une épargne nationale qui, ceteris paribus, est une condition nécessaire pour l'accumulation du capital donc pour la croissance. Encore de nos jours, la dette publique ou du moins le paiement du service de la dette, particulièrement externe, constitue un blocage à l'augmentation des investissements publics dans des secteurs clés de la vie nationale.

Dette de l'Indépendance

La proclamation de l'indépendance d'Haïti en 1804 donna naissance à la première république noire d'un monde fortement européocentrique. La libération nationale n'a pas nécessairement entraîné l'indépendance économique. La jeune nation fut systématiquement étouffée par les grands pays européens et même par les États-Unis d'Amérique (embargo de 1806). Dans la crainte d'un retour des colons français, le Président Boyer, a dû recourir à une dette évaluée à 150 millions de francs (soit le budget général de la France à l'époque), pour bénéficier de la fameuse Ordonnance du 17 avril 1825. Cette Ordonnance, édictée sous la pression des milieux commerciaux français, concédait totalement l'indépendance à Haïti. Mais, en contrepartie, les ex-colons français dépossédés de leurs terres depuis la révolte de 1791 par Boukman, devaient être dédommagés.

Cette dette, qui a marqué le début d'une politique financière antinationale, a été un fardeau pour l'économie productive (agriculture/culture du café) du pays durant tout le XIX^{ème} siècle jusqu'à 1922. Des calculs simples pourraient signifier que le remboursement devrait durer 5 ans (5 tranches de 30 millions de francs), mais il a été beaucoup plus problématique. En effet, Charles X a, en plus du remboursement de la dette, exigé, une réduction de 50% des droits de douane sur les navires français et leurs marchandises, ce qui constituait un réel manque à gagner pour les finances publiques haïtiennes qui s'alimentaient essentiellement des

Pour faire face au paiement de la première annuité de l'indemnité due l'Etat haïtien, en 1825, a effectué un emprunt de 30 millions de francs à 6%, cotée à la bourse de Paris, remboursable en 25 ans auprès des maisons de la Haute Banque française. Cette stratégie, combinée aux fluctuations (souvent à la baisse) des cours des matières premières, a fait perdurer le paiement de la dette de l'indépendance durant plus d'un siècle.

Emprunts de Domingue

Après de nombreux marchandages et sous prétexte d'achat de biens, d'équipements et d'établissement d'une banque en Haïti, le président Michel Domingue contracta en septembre 1874 un emprunt de 15 millions de francs sur la base d'un décompte de l'ordre de 33%. Cet emprunt survient après le paiement par Haïti de plus de 76 000 000 francs à la France entre 1838 et 1875. Ce qui a porté la dette de l'indépendance à un peu plus de 13 750 000 francs. Le produit net de ce premier emprunt de Domingue atteignit la somme de 10 000 000 de francs, lesquels devaient être payés en deux ans. Le gouvernement de Domingue, voyant l'incapacité du Trésor de faire face à cette nouvelle obligation contracta, le 30 juin 1875, un nouvel emprunt de 50 000 000 de francs. En 1896 l'État haïtien contracta une nouvelle dette de 50 000 000 de francs dans le besoin d'unifier la dette publique extérieure. En 1910, malgré les deux emprunts de 1875 et 1896 non soldés, le gouvernement bénéficia d'un nouveau prêt de 65 000 000 de francs consenti à un taux de 5% et payable en cinquante ans.



Les troupes américaines en Haïti en 1929. KEYSTONE-FRANCE / GAMMA-KEYSTONE VIA GETTY

La dette à la veille de l'Occupation

L'analyse du montant global des sommes payées par l'État haïtien à ses créanciers français entre 1825 et 1922 conduit à une constatation: malgré la situation financière chaotique presque permanente et le gaspillage des ressources publiques, le Trésor versa un total de 124 millions de francs à titre de capital augmenté des intérêts de l'ordre de 5 à 14%.

Si l'État haïtien durant tout le XIXème siècle échoua dans sa tâche de développement des forces productives nationales, il fut un très bon élève en matière de paiement de la dette externe, particulièrement à ses créanciers français. Ci-après figure une illustration de la dette extérieure d'Haïti en 1914.

			France	Date d'expiration de la dette
<u>Emprunt</u>	1875	Balance à payer	10 799 530	1922
-Id-	1897	-id-	37 988 5000	1932
-Id-	1910	-id-	64 368 500	1961
		Total	113 156 580	

Source : L'économie haïtienne et sa voie de développement, Gérard P. Charles

Emprunt de 1922

Durant l'occupation américaine, par le biais de la Banque Nationale d'Haïti (BNH) la dette extérieure passa des mains françaises aux mains américaines. Il faut rappeler que les américains étaient longtemps présents dans le consortium qui contrôlait la BNH. En 1911, ils possédaient 20% des actions émises essentiellement à travers la National City Bank. Dès 1916, cette dernière racheta toutes les actions américaines et anglaises et en 1920 elle écarta totalement les français faisant ainsi de la BNH une filiale. En tant qu'annexe de la National City Bank, la BNH fut immédiatement chargée de négocier un nouvel emprunt qui fut émis sur le marché de New-York par la National City Company, une autre succursale de la NCB. Le montant nominal de cet emprunt fut de 22 894 041.94 dollars US. Il fut lancé par la BNH à 92,137% et offert au public à 96,50% à un taux intérêt de 6%. Pour la période allant de 1924 à 1925, le Trésor public haïtien paya d'avance un montant de 2 229 289.54 dollars. Les sommes acquittées pour couvrir les intérêts et amortissements de la dette extérieure et autres obligations représentaient respectivement 29,78% et 28,09% du budget pour les années 1923 et 1924.

1957-1986 : Dette accumulée par Duvalier père et fils

En 1986, Baby Doc quitta Haïti pour regagner sa villa sur la côte d'Azur en France avec une fortune évalué à 900 000 000 dollars US amassé au détriment du pays qui en conséquence hérita d'une dette colossale qui, selon plusieurs chercheurs (particulièrement P. Farmer), est illégitime vu qu'elle n'a pas servi au développement du pays. Entre 1957 à 1986, la dette extérieure a été multipliée par 17.5. Au moment de la fuite de Duvalier fils, elle représentait 750 000 000 de dollars, et en 2008, avec le jeu des intérêts, elle a atteint plus de 1.884 milliards de dollars US. Une annulation de 1.2 milliards de dollars fut décidée en 2009.

PetroCaribe

PetroCaribe est un accord de coopération énergétique lancé en 2005 par le Venezuela avec une quinzaine de pays dont Haïti. Les bénéfices devaient servir pour financer des projets sociaux et de développement. La première livraison de pétrole dans le cadre de cet accord en Haïti fut effectuée le 5 mars 2008. De cette date jusqu'à 2018, de 43.9 millions de barils de pétrole furent livrés et commercialisés générant des ressources évaluées à 4.327 milliards de dollars. Conformément aux conditions de l'accord PetroCaribe, les compagnies pétrolières, suivant la valeur du marché international, doivent acheter le pétrole du gouvernement qui doit recueillir l'argent. L'État transfère un pourcentage variant entre 40% et 70%, selon les cours internationaux du pétrole, et conserve le pourcentage restant (entre 60% à 30%) comme prêt concessionnaire (taux de 1%). Ce prêt devrait être remboursé au Venezuela sur 25 ans avec deux ans de sursis avant le premier versement. Ce programme constituait une occasion idéale pour Haïti d'investir dans des projets de développement pour se mettre sur la voie de la prospérité. Malheureusement, les fonds furent l'objet de mauvaise gestion donnant naissance à de nombreux scandales. Le pays continue de porter le poids d'un service de la dette interne et externe totalisant 20.06, milliards de gourdes en ce qui à trait au budget 2019-2020, soit 10.1% du budget total, dépassant ainsi les crédits alloués à 13 ministères.

Le fardeau de la dette dans les pays du tiers monde

Étude de cas: Haïti, République Dominicaine et Jamaïque

L'endettement constitue un lourd fardeau pour les pays du Tiers-Monde. D'après les données du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque Mondiale, la dette du tiers-monde a presque doublé ces dernières années, s'accaparant de plus de 12 % des recettes publiques en 2018, contre moins de 7 % en 2010. Dans les économies émergentes et en développement, le niveau global de la dette a atteint le montant record de 55 000 - milliards de dollars en 2018, subséquemment à une hausse continue pendant huit (8) ans. Avec la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de Covid-19, la situation se détériorera notamment dans les pays du Tiers-Monde à faible revenu comme Haïti. Selon un rapport de la Banque mondiale, la dette des pays pauvres et émergents a culminé à 168 % de leur produit intérieur brut (PIB) à la fin de 2018 – un record historique – contre 114 %, huit (8) ans plus tôt, en 2010. La situation est particulièrement préoccupante dans les 76 pays les plus pauvres de la planète. Tel est le constat de cette étude du Groupe de la Banque mondiale qui exhorte les dirigeants de ces pays à agir rapidement pour renforcer leurs politiques économiques afin de les rendre moins vulnérables aux chocs financiers.

La situation n'est pas différente pour les pays de la Caraïbe.

A titre d'exemple, la dette publique de la République dominicaine, considérée saine par son Ministre des Finances, a atteint 56,8 % du PIB en juin 2019, soit 47,5 milliards USD. La tendance de cet endettement est toutefois inquiétante car elle ne représentait que 18,5 % du PIB en 2000. L'augmentation de la dette extérieure est principalement due aux émissions d'obligations souveraines qui, au fil des années, sont devenues une source de financement régulière tant à l'échelle nationale qu'internationale. Pour la seule année 2018, la République Dominicaine a émis et vendu des obligations avoisinant 4,1 milliards de dollars US sur les marchés internationaux.

Cette même tendance est remarquée aussi à la Jamaïque. Selon une évaluation du FMI, le PIB réel de la Jamaïque est évalué à 15,7 milliards de dollars américain en 2019. Il est à noter que la dette brute de la Jamaïque pour l'année 2019 a atteint 14.7 milliards de dollars, soit 93,5% du PIB. Après une actualisation au 14 avril 2020 en raison de la surveillance de Covid-19, la croissance du PIB devrait chuter à -5,6% en 2020 et grimper à 3,5% en 2021, sous l'impulsion de la reprise économique mondiale post-pandémie. Il convient de rappeler que la croissance pour l'année 2019 était de 1,9%. Toutefois, la Banque mondiale prévoit que la dette publique de la Jamaïque tombera en dessous de 60% du PIB d'ici 2025.

D'après un article paru le 29 juin 2020 dans le quotidien Le Nouvelliste sous la plume de Thomas Lalime, au cours des 10 dernières années, le service de la dette a explosé en Haïti. Il est passé de 2,2 à 20,06 milliards de gourdes, soit une hausse de 812 %. Le service de la dette a donc été multiplié par 9,12 en 10 ans. Il représente 10,1 % du budget 2019-2020, en hausse de 41,3 % par rapport au budget 2017-2018. La dette est composée de deux fonds: l'un constitué de ressources du trésor public accusant un montant de 10.87 milliards de gourdes, soit 54,2 % du total, et l'autre constitué de ressources extérieures de bailleurs de fonds internationaux totalisant un montant de 9,19 milliards de gourdes représentant 45,8 % du montant total du budget général de la République. Une enveloppe de 17,4 milliards de gourdes est allouée à l'amortissement de la dette alors que les intérêts s'élèvent à 2,66 milliards de gourdes. L'enveloppe assignée au service de la dette interne a augmenté de 53,3 % en passant de 7,09 à 10,87 par rapport au dernier budget tandis que celle consacrée à la dette externe n'a augmenté que de 20,5 %.

La crise d'endettement que nous vivons actuellement a débuté en août 1982 lorsque le Mexique a annoncé qu'il suspendait le paiement des intérêts qu'il devait au titre du service de sa dette. Elle est la conséquence d'un certain laxisme de la part des créanciers *quant aux prêts accordés, d'une mauvaise utilisation des sommes reçues par les dirigeants des pays en développement et de la politique anti inflationniste menée au début des années 1980 par les pays occidentaux. Cette crise a été gérée, avec l'accord des créanciers, par les institutions financières internationales.

En matière d'économie, une dette définit couramment une somme d'argent qu'une personne, physique ou morale, doit à une autre après la lui avoir empruntée. Dans le monde de l'entreprise, la dette est souvent définie comme un moyen utilisé pour permettre le financement d'opérations ou d'investissements. Le service de la dette quand à elle, est la somme qu'un pays ou un particulier doit payer chaque année pour honorer sa dette. Il comprend à la fois l'amortissement et les intérêts.

Au regard de ces définitions, on peut conclure que le remboursement du service annuel de la dette risque d'accaparer une part encore plus importante des maigres budgets des pays en développement, au détriment des dépenses publiques vitales pour le développement humain sur place, rendant impossible la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon de 2030. La proportion de pays vulnérables à une crise de la dette dommageable est élevée et en hausse.

Les dirigeants des pays endettés doivent prendre les mesures nécessaires pour réduire la corruption qui sévit dans leur pays en vue d'une meilleure utilisation des prêts qui, quand ils sont mal gérés, appauvrissent davantage ces pays. C'est le cas d'Haïti dont, les contribuables doivent rembourser les fonds Petro-caribe (capital et intérêts) sans en avoir bénéficié.

Comprendre la dette mondiale : atténuer l'impact du coronavirus sur les plus vulnérables

Le nouveau coronavirus (COVID-19) poursuit ses ravages dans le monde entier. S'il est encore trop tôt pour appréhender pleinement les conséquences de cette pandémie sur les flux de capitaux et la dette, il est néanmoins évident que la crise aggravera inéluctablement la situation dans les pays les plus pauvres, faisant basculer entre 71 et 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté (sous le seuil international de pauvreté de 1,90 dollar par jour).

Soucieux d'atténuer l'impact de la pandémie, le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international se sont mobilisés pour apporter un soutien financier aux pays en développement. En réponse à leur appel conjoint à l'action,

les ministres des finances du G20 ont annoncé pour les pays de l'IDA une suspension temporaire du service de la dette par les créanciers bilatéraux à compter du 1er mai dernier et jusqu'à la fin de l'année 2020. Cette décision est une mesure forte qui bénéficiera concrètement aux pauvres, en particulier dans les pays qui n'ont pas les moyens financiers de riposter à la crise du coronavirus et qui permettra, parallèlement, d'éviter une crise des liquidités et des défauts de paiement.

Face à cette situation instable, nous avons besoin de quantifier précisément le niveau d'endettement. Depuis 1952, la Banque mondiale s'est dotée d'un système de notification de la dette (DRS), qui

comprend des quantifications historiques, des méthodologies et des informations globales sur la dette. Pour soutenir les efforts envisagés, le Groupe de gestion des données sur le développement de la Banque mondiale a établi pour les pays éligibles à un allègement de dette au titre de l'Initiative de suspension du service de la dette un profil (a) détaillé de l'encours de la dette et des flux.

Ce profil répertorie les paiements mensuels et annuels attendus au titre du service de la dette en 2020 et en 2021 par les créanciers multilatéraux et bilatéraux susceptibles d'être suspendus pour atténuer le poids de l'endettement.

Les échéances à honorer ont été calculées sur la base des conditions de prêts de chaque créancier individuel et des groupes de créanciers. Ces prévisions reposent sur l'encours de la dette à fin 2018 pour chaque instrument de dette (prêts notamment). Elles devraient permettre une validation et une réconciliation beaucoup plus fines des engagements des créanciers et des emprunteurs. Pour plus d'informations, consulter la note Debt Service Payments Projections: What do we measure.

Ce que révèlent les données

Le recueil des données d'endettement a permis de constater la forte dépendance des secteurs publics des pays admis à bénéficier de l'aide de l'IDA aux financements publics concessionnels : plus de 80 % de l'encours de leur dette impliquent des créanciers publics multilatéraux et bilatéraux. La plupart des pays IDA ayant désormais accès au marché des émissions obligataires, ce dernier représente, avec d'autres sources de financement privé, une part importante de la dette publique et garantie par l'État, avec environ 17 % de l'endettement cumulé et 24 % des obligations totales en matière de service de la dette pour 2020 et 2021.

Comme l'ont récemment souligné des articles du Diplomat et de The Economist, l'évolution de la provenance des flux de financement extérieur vers les pays à revenu faible et intermédiaire (« flux Sud-Sud ») ou des prêts de pays à revenu intermédiaire à des pays à faible revenu mérite d'être notée.

Neuf pays du G20 ont un ou plusieurs organismes chargés des crédits à l'exportation ont à leur actif au moins un programme d'aide ou un mécanisme de financement concessionnel.

Les prêts bilatéraux des pays à revenu faible et intermédiaire sont souvent justifiés par le besoin de financer, faciliter et promouvoir le commerce international, mais aussi de faire avancer leur programme de développement. Par conséquent, une part importante des financements extérieurs prend la forme de crédits à l'exportation et de garanties liées à l'achat de biens et de services dans le pays prêteur. Contrairement à une définition étroite de la dette publique, qui ne tient en général compte que de la dette de l'État, le système DRS intègre dans la notion de secteur public les entités financières et non financières, constituées ou non, détenues à 100 % par le secteur public, y compris les banques publiques de développement ou les intermédiaires financiers accordant des prêts de long terme mais n'acceptant pas de dépôts en espèces. L'endettement découlant de ces opérations est considéré comme une dette publique.

Sur cette base, le secteur public prêteur est qualifié de « créancier bilatéral ». En plus de l'État, le secteur public recouvre les agences officielles qui accordent des prêts concessionnels, comme l'United States Agency for International Development (USAID), les guichets de financement de tel ou tel ministère, à l'instar du ministère américain de l'agriculture, ou encore les banques spécialisées dans l'import-export ou les agences de crédit à l'exportation, comme l'Export-Import Bank des États-Unis.

Pour plus d'informations sur les concepts et les définitions utilisés afin de quantifier la dette dans le système DRS, consulter la toute dernière édition de la note DRS: What it Measures.

Ce qu'il convient de garder à l'esprit

L'évolution rapide des marchés financiers, la prolifération d'instruments de dette complexes mais aussi la hausse des risques de surendettement soulignent la nécessité d'améliorer la qualité et la transparence des statistiques sur la dette.

La qualité des données dépend de plusieurs facteurs, dont la clarté des concepts et des définitions utilisés, l'existence d'un système fonctionnel de notification et de gestion de la dette, une structure organisationnelle efficace et la solidité des compétences. L'équipe de la Banque mondiale en charge des statistiques sur la dette a apporté des améliorations notables aux statistiques des pays clients, grâce au partage d'informations pendant les missions d'évaluation économique sur le terrain mais également en rappelant l'importance des obligations de notification de la dette extérieure.

Pour autant, les données sur la dette restent incomplètes, du fait notamment de la sous-notification des obligations des emprunteurs. Cette sous-notification, qui a pour effet de réduire la transparence de la dette, est elle-même souvent la conséquence d'un manque de capacités du pays à collecter ce type d'informations à des fins de gestion intérieure de leur endettement mais également des limites du cadre juridique. Parallèlement à notre soutien aux initiatives d'allègement de la dette face à la pandémie toujours active de COVID-19, nous continuerons à œuvrer pour combler ces lacunes à travers l'analyse et la réconciliation des données par rapport aux déclarations des créanciers.

Prochaines étapes

Nous nous employons à maximiser toujours plus les retombées positives des informations collectées pendant la crise qui s'annonce, afin de veiller à ce que les analyses de l'endettement reposent sur une comptabilisation aussi fine et complète que possible des encours de la dette publique et des obligations de service de la dette. Nous chercherons également à améliorer la transparence en publiant dans l'édition 2021 des Statistiques sur la dette internationale les profils de données des pays éligibles à l'Initiative de suspension du service de la dette sous leur forme désagrégée pour tous les pays du système DRS. Et, comme toujours, nous nous efforcerons d'améliorer la couverture, la qualité et l'actualité des statistiques sur la dette publique et la dette extérieure. Nous aidons notamment les pays à mieux cerner les instruments de dette, à étendre la couverture des données au-delà des sphères gouvernementales mais aussi à

s'atteler aux aspects les plus délicats de la notification de l'endettement — nouvelles conditions de prêts, comptabilisation exacte des prêts/emprunts non conventionnels et complexité accrue des emprunts privés non garantis sur les marchés internationaux. Nous espérons aider ainsi les pays à améliorer la transparence de leurs statistiques d'endettement mais également à prendre en toute connaissance de cause des décisions de prêt et d'emprunt de manière à pouvoir prévenir ou atténuer une éventuelle crise de la dette.

Ce texte a été initialement publié sur le blog de la Banque Mondiale

En Bref

Changement de base des comptes nationaux d'Haïti

Avec un retard de plus de 25 ans, l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI) a procédé, le vendredi 10 juillet 2020, au changement de base des Comptes nationaux d'Haïti. Désormais, la nouvelle base des Comptes nationaux d'Haïti est l'année fiscale 2012. Les travaux de changement de base des comptes nationaux d'Haïti ont donné lieu à une nette révision à la hausse du niveau du PIB de 2011-2012 dans la nouvelle base, par rapport à celui de l'ancienne base 1986-1987. Si le PIB de l'année fiscale 2012 d'Haïti, qui se chiffrait à 327.9 milliards de gourdes courantes dans l'ancienne base 1986-1987, a été réévalué à près de 570 milliards de gourdes dans la nouvelle base 2011-2012 - soit une forte revalorisation de 73.8%- le taux de pression fiscale qui était déjà relativement faible a chuté avec la nouvelle base 2012. L'IHSI a également profité de l'occasion pour implémenter le dernier Système de comptabilité nationale 2008 (SCN-2008), l'ouvrage de référence de tous les comptes nationaux à travers le monde.

Inauguration de l'aéroport de Jérémie...

La ville de Jérémie, dans le département de la Grand'Anse, est désormais dotée d'un aéroport, inauguré le vendredi 10 juillet 2020 par le président de la République, Jovenel Moïse.

Les travaux de construction de l'aérogare, disposant d'une piste de 1200 mètres de long et 25 mètres de large, construite selon les standards internationaux ont coûté à l'Etat la somme d'un million de dollars, a fait savoir la Présidence.

Une nouvelle ministre déléguée en charge des Droits humains et de la Lutte contre la Pauvreté extrême

L'ancienne ministre du Tourisme et des Industries créatives, Colombe Émilie Jessy Menos, est la nouvelle ministre déléguée auprès du Premier ministre en charge des Droits humains et de la Lutte contre la Pauvreté extrême. Elle remplace à ce poste Stéphanie Augustin. La nouvelle ministre, lors de son installation le mardi 14 juillet 2020, a promis de travailler sans relâche afin qu'Haïti soit une référence dans la lutte pour le respect des droits humains à travers le monde.

Une nouvelle campagne nationale de sensibilisation pour prévenir les infections

Un support financier de \$ 500,000.00 US a été attribué à la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA), dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus, menée en Haïti par l'Agence Espagnole de Coopération. Ce montant devrait contribuer à la réparation rapide des systèmes de distribution d'eau en assurant sa purification de celle-ci, et à la sensibilisation des communautés rurales. Un communiqué de presse en date du 13 juillet 2020 émanant de la coopération espagnole donné le coup d'envoi à une campagne nationale de sensibilisation baptisée «Si vous prenez soin de vous, nous prenons tous soin de nous». Avec une contribution de 119 millions d'euros au cours des dix dernières années, Haïti est le pays qui reçoit le plus de fonds de la coopération espagnole qui vise à améliorer directement l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour 1,8 million de personnes d'ici la fin de 2022.

Covid-19 accélère les rapatriements et retours spontanés à la frontière haïtiano-dominicaine

Pour les six premiers mois de l'année 2020, marqués par la pandémie de coronavirus, le Groupe d'appuis aux rapatriés et réfugiés (GARR) informe que 20 629 cas de rapatriement et 78 195 cas de retours spontanés ont été recensés dans des points frontaliers officiels et non officiels.

Dans son bilan semestriel de l'année 2020, le GARR a observé, au cours du mois de juin, une très grande augmentation du nombre des cas de retours spontanés par rapport au mois de mars : 28 581 retourné en juin contre 1 660 en mars. Et, c'est la commune de Ouanaminthe (Nord-est), où il existe un point de passage officiel, qui vient en tête de liste avec un total 39 422 retours dont 24 152 hommes, 13 686 femmes, 880 garçonnetts et 704 fillettes.

La dette publique mondiale à un niveau historique

La dette publique mondiale va atteindre un pic historique cette année en raison de la pandémie. Selon les prévisions du FMI, le niveau de la dette publique mondiale atteindra cette année le niveau le plus élevé de l'histoire pour représenter 101,5% du PIB mondial, plus qu'à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Au total, les gouvernements ont dépensé quelque 11.000 milliards de dollars en aides aux ménages et entreprises durement touchés par la paralysie économique résultant du confinement, décrété pour contenir le nouveau coronavirus. Le montant des mesures budgétaires prises en quelques mois à travers le monde est plus élevé que toutes les mesures prises en 2008, 2009 et 2010 pendant la crise financière, a fait savoir Vitor Gaspar, un des directeurs du FMI.

230.000 cas de Covid-19 en une seule journée

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'une conférence de presse virtuelle le lundi 13 juillet 2020, a lancé une mise en garde à tous les pays qui ne respectent pas certaines des précautions de base face à la pandémie de Covid-19. L'alerte du chef de l'OMS survient au lendemain d'un nouveau record de la maladie dans le monde. Dimanche 12 juillet, 230.000 nouveau cas de Covid-19 ont été signalés à l'agence onusienne. « Près de 80 % de ces cas ont été signalés dans 10 pays, et 50 % dans deux pays seulement », a souligné le Directeur général estimant que trop de pays vont dans la mauvaise direction. La pandémie de Covid-19 a fait au moins 565.000 morts dans le monde, selon le bilan établi lundi par l'OMS. Plus de 12.685.374 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires depuis le début de la pandémie.

Les États-Unis est le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 134.392 décès pour 3.225.950 cas. Arrivent ensuite le Brésil avec 71.469 morts pour 1.839.850 cas, le Royaume-Uni avec 44.798 morts (288.953 cas), le Mexique avec 34.730 morts (295.268 cas), l'Italie avec 34.954 morts (242.827 cas) et la France 30.004 décès (170.752 cas).

L'objectif « Faim zéro » dans le monde d'ici à 2030 s'éloigne

Cinq ans après que le monde se soit engagé à mettre un terme à la faim, à l'insécurité alimentaire et à toutes les formes de malnutrition, « nous ne sommes toujours pas sur la bonne voie pour atteindre cet objectif d'ici 2030 », ont alerté cinq agences des Nations Unies, le lundi 13 juillet 2020, dans un nouveau rapport. Près de 690 millions de personnes ont souffert de la faim en 2019, soit 10 millions de plus qu'en 2018 et près de 60 millions de plus en cinq ans. Selon la dernière édition de l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, la pandémie de Covid-19 pourrait faire basculer plus de 130 millions de personnes de plus dans la faim chronique d'ici la fin de 2020. L'Asie abrite le plus grand nombre de personnes sous-alimentées (381 millions). Cela pourrait aussi empêcher la réalisation de l'objectif de développement durable 2 (Faim zéro). L'Afrique arrive en deuxième (250 millions), suivie par l'Amérique latine et les Caraïbes (48 millions).

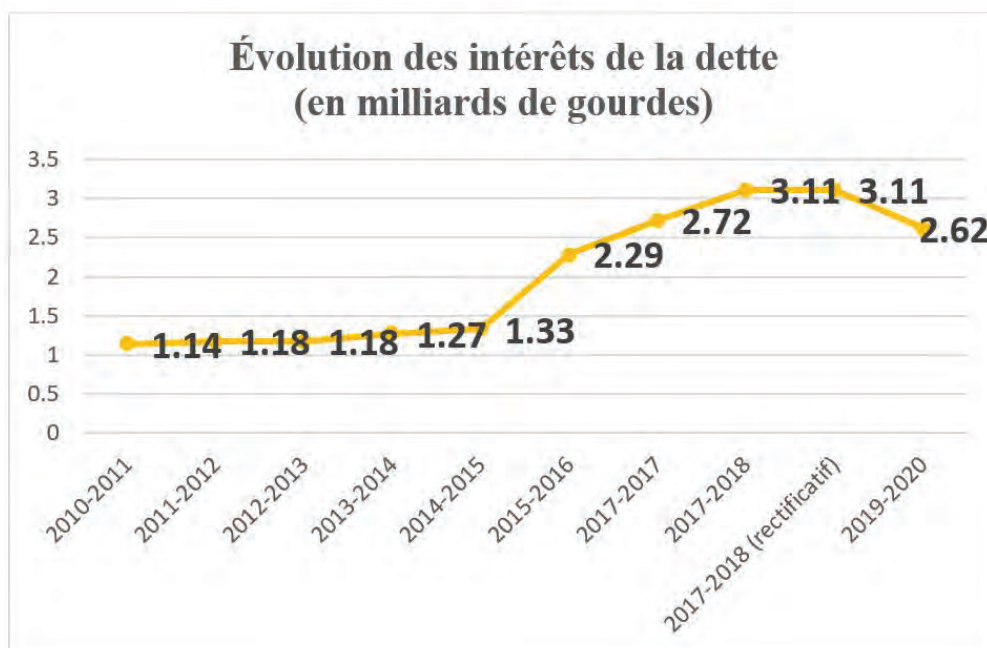
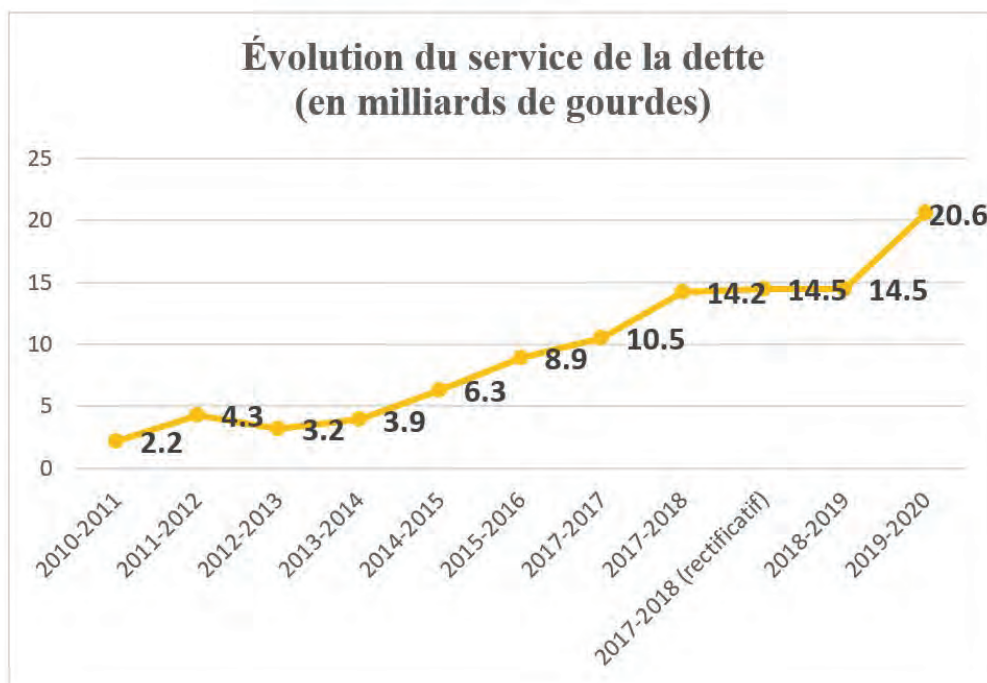
Des progrès sur la pauvreté, les soins de santé et l'éducation retardés par Covid-19

L'effort mondial lancé en 2015 pour améliorer la vie des gens partout dans le monde grâce à la réalisation des 17 Objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030, déjà en retard à la fin de 2019, a été grandement affecté par la pandémie de Covid-19, estime un rapport publié mardi 14 juillet 2020 par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DESA). Le rapport s'attend à une rechute de 71 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en 2020, une première depuis 1998. Le sous-emploi et le chômage dus à la crise signifient que 1,6 milliard de travailleurs déjà vulnérables dans l'économie informelle - la moitié de la main-d'œuvre mondiale - pourraient être considérablement affectés, avec leurs revenus ayant déjà chuté de 60% au cours du premier mois de la crise.

Nécessité de formaliser les MPME dominicaines

La République dominicaine compte 1,4 million de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) qui représentent 98% de toutes les entreprises et génèrent 2,2 millions d'emplois, soit 54,4% de la population occupée sur le marché du travail, tout en contribuant à hauteur de 38,6% du produit intérieur brut (PIB). Selon le vice-président exécutif et le secrétaire général du Conseil national des commerçants et entrepreneurs de la République dominicaine (Conace RD), Antonio Cruz Rojas, 90% de ces MPME sont informelles et 50% des emplois qu'elles génèrent sont également informels. Aussi a-t-il recommandé au nouveau président élu, Luis Abinader, d'élaborer un programme au cours de ses quatre années de gouvernement pour formaliser 600 000 de ces MPME.

Notes Infographiques



Source : Loi de Finances
Conception : Group Croissance et AHJEDD

Suivez DEVHaïti sur:



Une production:



Le magazine DevHaïti est produit par Group Croissance, l'Association Haïtienne des Journalistes Économiques pour le Développement Durable (AHJEDD) et Papyrus S.A.
Tous droits réservés.